



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Aux contribuables de la susdite Municipalité



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME 2024-027

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité, que lors de la séance devant être tenue à 20 h le 13 mai 2024, au lieu ordinaire des délibérations, le conseil de la susdite Municipalité doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2024-027

NATURE ET EFFET

Demande de dérogation mineure à l'article 10.4.1, du Règlement de zonage n° 574-96 destinée à :

- Permettre l'implantation d'un garage détaché dans la cour avant à la suite de la reconstruction de la maison, alors que la norme édictée interdit l'implantation d'un bâtiment accessoire dans la cour avant.

RAISON ALLÉGUÉE

La relocalisation de la maison à l'arrière du terrain rend non conforme l'implantation du garage actuel sur le terrain. Cet emplacement permet un meilleur ensoleillement et un meilleur emplacement pour les installations septiques de la nouvelle résidence.

IDENTIFICATION DU SITE VISÉ

Sur un terrain situé au 3640, rang de la Rivière (lot 5 358 540, du cadastre du Québec), à l'intérieur des limites de la zone AP1-2.

LORS DE CETTE SÉANCE, TOUT INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE.

DONNÉ à Saint-Félix-de-Valois, ce vingt-sixième jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.

Jeannoé Lamontagne
Directeur général / greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jeannoé Lamontagne, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent AVIS PUBLIC en affichant une copie à la mairie et sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, entre 10 h et 14 h, ce vingt-sixième jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-sixième jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.

Jeannoé Lamontagne
Directeur général / greffier-trésorier